



MICHEL FONTANA  
SWITZERLAND

Renvoyez/faxez ce bulletin  
le plus vite possible à :

Michel Fontana®  
Petit-Pont 1 / Place de la Fontaine  
CH-1185 Mont-sur-Rolle

**Fax : 0041 21 825 48 55**

Inscription définitive

« Comment défendre vos prix avec succès »

**OUI, je m'inscris définitivement au séminaire de négociation intensif sur le thème "comment défendre vos prix avec succès" suivant. Envoyez-moi rapidement la confirmation de ma participation avec le programme exact et la facture. Horaire : de 9h00 à env. 17h30.**

- lundi 8 octobre 2018** CH-1023 Lausanne-Crissier **Hôtel Ibis Lausanne-Crissier (auf französisch)**
- Dienstag 9. Oktober 2018** CH-4852 Rothrist **Hotel Ibis Rothrist (auf deutsch)**
- Wir möchten ein Seminar auf die Bedürfnisse unseren Mitarbeitern abgestimmt (mindestens ca. 6 Teilnehmer)**
- Wir möchten mehr über Ihre Verkäufer-Assessments erfahren. Rufen Sie uns an!**

**GARANTIE:** Le participant qui serait insatisfait doit en informer le formateur directement à la fin du séminaire. Sa taxe de participation lui sera ainsi remboursée immédiatement. Conditions de cette garantie: Il doit avoir été présent durant la totalité du séminaire et produire une confirmation de paiement qui prouve qu'il a payé sa facture dans les délais prévus et sans déduction.

**Conditions générales :** La taxe de participation, y.c. une documentation est de **Fr. 530.--** . **Le forfait journée d'étude du restaurant IBIS y compris repas de midi ainsi que les pauses-café est facturés en plus (Fr. 69.--/participant)**. La facture est jointe à la confirmation d'inscription. Elle est payable à 15 jours. Toute déduction faite sur nos montants nets sera refacturée. Les droits d'auteur du séminaire, des documents et du modèle restent la propriété de Michel Fontana®. Toute représentation, reproduction, traduction, adaptation, tout transfert par voie de formation, intégral ou partiel, fait par quelque procédé que ce soit est illicite et sera poursuivi. L'institut de formation ne peut en aucun cas être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes de grèves, opérations « escargots » et autres empêchements de travailler ou de se déplacer. Au cas où le séminaire prévu ne pourrait avoir lieu pour des raisons de force majeure ou de maladie du formateur, celui-ci aura lieu, après élimination des causes d'empêchement, aussitôt que possible aux mêmes conditions. D'autres revendications envers Michel Fontana® sont exclues. Lorsque le/a participant(e) annule le séminaire ou ne s'y présente pas, le montant total de la taxe d'inscription est dû. Le report à une autre date est facturé Fr. 100.--. Nous acceptons par contre sans frais supplémentaires la participation d'un remplaçant à la date initialement réservée. Toute modification apportée aux conditions générales par le mandant est non valable. Par sa signature, le/a soussigné(e) accepte les conditions générales. Le for juridique est à Nyon/VD.

M/Mme/Mlle Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Titre/Fonction: \_\_\_\_\_

Entreprise: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Tél. prof. et indicatif: \_\_\_\_\_ Téléfax: \_\_\_\_\_

Confirm. et facturation à l'att. De (prénom/nom/fonction):

\_\_\_\_\_

Le soussigné a lu et approuvé toutes les conditions générales

Timbre / Signature(s) autorisée(s) :

Lieu, Date : .....

REF.: Internet

.....